

Evolution des politiques sociales au Maroc

Evolution of social policies in Morocco

Mohamed Amine TAIM, (doctorant en sciences économiques)

*Faculté d'Economie et Gestion de Kenitra
 Université Ibn Tofail de Kenitra, Maroc*

Yousra MOULINE, (doctorante en sciences économiques)

*Faculté d'Economie et Gestion de Kenitra
 Université Ibn Tofail de Kenitra, Maroc*

Mounia CHERKAOU, (Enseignante-Chercheuse)

*Faculté d'Economie et Gestion de Kenitra
 Université Ibn Tofail de Kenitra, Maroc*

Adresse de correspondance :	Faculté d'Economie et Gestion (FEG), Kénitra Université Ibn Tofail Campus universitaire, BP.242 Kenitra, Maroc (Kenitra) Code postal : 14000 Mohamedamine.taim@uit.ac.ma
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	TAIM, M. A., MOULINE, Y., & CHERKAOU, M. (2023). Evolution des politiques sociales au Maroc. International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 4(4-1), 701-716. https://doi.org/10.5281/zenodo.8297866
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Received: July 19, 2023

Accepted: August 28, 2023

Evolution des politiques sociales au Maroc

Résumé :

Le concept des politiques publiques sociales a suscité un vif intérêt parmi divers acteurs, qu'ils soient gouvernementaux ou chercheurs. Cela a conduit à l'émergence de différentes définitions qui tentent de cerner la nature de ce concept complexe. Certaines conceptions considèrent les politiques publiques sociales comme une action gouvernementale ou comme un résultat du système politique, tandis que d'autres l'abordent comme un domaine de spécialisation relevant des disciplines académiques et de la recherche. Ce domaine permet d'analyser les processus de développement économique, social et politique, depuis leur conception jusqu'à leur mise en œuvre, et d'évaluer leur impact sur le bien-être social des citoyens. L'objectif est de mettre en évidence les mesures et les actions correctives nécessaires pour améliorer les conditions de vie des personnes marginalisées et vulnérables. Ainsi cet article vise à présenter une analyse globale des politiques sociales, en mettant en évidence leur concept, leurs objectifs, leur importance et leur contenu. Ensuite notre étude s'est concentrée sur le contexte marocain. En examinant les différentes étapes clés qui ont marqué l'évolution des politiques sociales au Maroc, en tenant compte des enjeux et des défis rencontrés depuis l'indépendance jusqu'à nos jours. Cet article a pour objectif d'exposer la complexité associée à la définition du concept de politique sociale, ainsi qu'à examiner l'évolution des principales politiques instaurées au Maroc depuis son indépendance jusqu'en 2018.

Mots clés : Les politiques publiques, évolution des politiques sociales, Maroc

Classification JEL : A10

Type de l'article : article théorique.

Abstract:

The concept of social public policies has sparked keen interest among various stakeholders, whether they are governmental or researchers. This has led to the emergence of different definitions that seek to grasp the nature of this intricate concept. Some conceptions view social public policies as a governmental action or an outcome of the political system, while others approach it as a specialized field within academic disciplines and research. This domain allows for the analysis of economic, social, and political development processes, from their conception to implementation, and to assess their impact on the social well-being of citizens. The objective is to highlight necessary measures and corrective actions to improve the living conditions of marginalized and vulnerable individuals. Thus, this article aims to present a comprehensive analysis of social policies, highlighting their concept, objectives, significance, and content. Subsequently, our study focused on the Moroccan context, examining the various key stages that have marked the evolution of social policies in Morocco, taking into account the challenges faced since independence up to the present day. This article aims to elucidate the complexity associated with defining the concept of social policy, as well as to examine the evolution of the main policies implemented in Morocco from its independence until 2018.

Keywords : Public policies, evolution of social policies, Morocco.

JEL Classification A10

Paper type: Theoretical Research

1. Introduction :

Le sujet des politiques sociales est l'un des sujets qui a connu une évolution progressive et a suscité un intérêt considérable de la part de nombreux érudits et politologues. Malgré le faible intérêt des chercheurs spécialisés dans l'étude des politiques sociales au cours des dernières décennies, nous commençons à constater, au cours de la dernière décennie du XXI^e siècle, une évolution importante qui s'est manifestée par la croissance des études et des recherches. Les politiques sociales sont devenues un domaine de connaissance académique en général, occupant une place parmi d'autres domaines de connaissances, et sont devenues une matière enseignée dans les facultés de droit ainsi que dans certains instituts spécialisés en études politiques et économiques. Le nombre de centres de recherche dédiés aux politiques sociales a également augmenté, en faisant un sujet de spécialisation.

Cela a donné une impulsion forte à l'intérêt croissant pour l'analyse des politiques publiques au Maroc en général et des politiques sociales en particulier, que ce soit de la part des chercheurs universitaires ou des centres de recherche. Cela est dû à la réalité sociale et à la conjoncture politique régionale qui ont généré un mouvement social et abouti à une nouvelle constitution en 2011, qui a annoncé l'adoption d'un choix démocratique et d'une nouvelle vision pour la réalité politique et sociale au Maroc, en harmonie avec les contraintes locales et régionales actuelles.

L'un des principaux enjeux mis en avant était la question du développement économique et social, lorsque la constitution a souligné l'importance de l'adaptation des politiques publiques en réexaminant leurs modes de gestion, renforçant ainsi l'autorité et la légitimité du gouvernement en émergeant des résultats des élections. Il a également accordé des pouvoirs exécutifs étendus au chef du gouvernement, le rendant responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques publiques. L'accent a été mis sur l'évaluation des politiques publiques et, par conséquent, des politiques sociales (en tant que branche des politiques publiques), en accordant au Parlement le pouvoir d'évaluation en plus de ses fonctions législatives et de contrôle. De plus, une session annuelle a été dédiée à la discussion et à l'évaluation des politiques publiques. La constitution a également favorisé une approche participative dans l'élaboration, l'activation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques.

La Constitution de 2011 a donc spécifiquement consacré les politiques publiques en tant que domaine d'intérêt du législateur, en lui attribuant plusieurs dispositions législatives qui couvrent les différentes opérations pouvant être étudiées, suivies, mises en œuvre et évaluées. Ainsi, elle reflète la volonté de contrôler la gestion des affaires publiques par une planification contrôlée et des programmes ciblés, plutôt qu'une gestion improvisée ou arbitraire, appliquant ainsi les principes de bonne gouvernance et établissant un lien entre responsabilité et reddition de comptes. De plus, elle reflète la diversité des dispositions concernant les politiques publiques qui ont été prises en compte par les institutions concernées dans ce domaine.

Etant donné que l'inclusion du domaine des politiques sociales dans le champ des sciences sociales en général, et dans le domaine des sciences politiques en particulier, pose une réelle difficulté pour établir une définition spécifique, cela est dû au fait que le champ des sciences sociales se caractérise par la difficulté de parvenir à un consensus général sur la définition des termes et la clarification des concepts, en raison de la complexité et de la pluralité des dimensions du phénomène social. De plus, les divergences entre les politiciens, les acteurs gouvernementaux et les chercheurs universitaires quant à ce qui peut être considéré comme des politiques sociales compliquent encore davantage la notion de politiques sociales. Il y a souvent confusion entre la politique sociale et les politiques sociales. La politique sociale exprime des positions politiques et des programmes politiques liés à la question sociale, visant à réaliser la justice sociale, adoptés par le gouvernement ou l'État, et mis en œuvre à travers la prise de décisions politiques majeures ayant une dimension sociale, l'adoption de lois ou la formulation

d'un système ou d'une approche qui concerne l'État dans son ensemble ou qui couvre la méthodologie de travail du gouvernement et sa gestion des problèmes existants. Ainsi, la politique sociale exprime l'orientation politique générale de l'État dans son aspect social, qui concerne la gestion des affaires publiques nationales, régionales et territoriales dans leurs dimensions sociales. En revanche, les politiques sociales sont un domaine de mise en œuvre du programme gouvernemental et des axes de la politique sociale dans le but de résoudre les problèmes sociaux et de développement.

Si les politiques sociales se réfèrent à l'intervention des acteurs publics dans le domaine social multidimensionnel (éducation, emploi, logement, santé, inclusion, femmes, enfance, etc.), alors parler des débuts des politiques sociales au Maroc est nécessairement lié à ce moment où les réseaux traditionnels de solidarité ayant une référence religieuse, sociale, familiale et professionnelle ne sont plus capables de gérer un domaine social devenu plus complexe et difficile. Il est évident ici que le choc colonial a constitué le cadre dans lequel ces politiques ont été lancées, en particulier avec les débuts embryonnaires de ce qui peut être appelé les régimes modernes de protection sociale, qui visaient initialement la population européenne avant de s'étendre par la suite. Il convient donc de reconnaître humblement la profondeur historique des traditions des politiques sociales au Maroc, ainsi que l'absence de grandes ruptures dans cette histoire, comme c'est le cas, pour l'histoire des politiques sociales en France, où la transition de l'État providence (1841-1891) à l'État bienfaiteur (1891-1945), puis à l'État providence (1945-1973), et enfin à l'après 1973, où survient la crise de l'État social et la fracture entre l'économie et le social. Ainsi, le débat sur l'histoire des politiques sociales au Maroc, contrairement à ce qui se passe en Occident, ne porte pas sur l'idée d'une époque de référence, comme c'est le cas pour l'ère de l'État social et de l'État providence qui est largement débattue.

Cet article vise à explorer la problématique liée à la multiplicité des concepts des politiques sociales et à leur évolution au Maroc. Dans cette optique, la problématique générale de cet article peut être formulée de la manière suivante : Quelle est la signification des politiques sociales et quelles sont les étapes clés de leur évolution au Maroc ? Pour y répondre l'article est structuré en deux sections distinctes. La première section aborde les politiques sociales dans leur ensemble, en mettant en évidence leur concept, leurs objectifs, leur importance et leur contenu. La deuxième section se concentre spécifiquement sur l'évolution des politiques sociales au Maroc, en examinant les étapes clés qui ont marqué leur développement depuis l'indépendance.

2. Les politiques sociales : concept, objectifs, importance et contenu

2.1. Le concept des politiques sociales.

Il existe de nombreuses tentatives pour définir le concept de politiques sociales, compte tenu de la pluralité des aspects abordés par ce concept. Certains définissent les politiques sociales du point de vue de l'action gouvernementale ou comme l'une des sorties du système politique. D'autres se penchent sur le sujet en tant que domaine de spécialisation, considéré comme l'une des disciplines académiques et des domaines de recherche.

2.1.1. Les politiques sociales en tant que domaine académique.

La difficulté de définir le concept de politiques sociales découle de plusieurs raisons, notamment le manque d'image claire des politiques sociales en raison de leur relative nouveauté par rapport aux autres disciplines classiques telles que l'histoire, la géographie, le droit et la philosophie (Ken Blakemore, Louise Warwick-Booth, 2013).

Certains auteurs définissent les politiques sociales comme un domaine académique, c'est-à-dire un système académique utilisé pour se référer ainsi qu'à clarifier les actions visant à renforcer la vie humaine et à théoriser les différentes actions à travers des études académiques.

Les politiques sociales sont apparues en tant que domaine d'étude au sein du département des politiques sociales créé à l'école d'économie de Londres en 1950, sous la direction de Richard Titmuss. Le rôle de ce département était principalement de former des professionnels et des travailleurs dans le secteur des services sociaux, pendant une période qui a vu l'élargissement du rôle des services sociaux de l'État.

Les politiques sociales sont rapidement devenues une discipline reconnue dans les universités britanniques. Les principaux objectifs de l'inclusion de cette spécialisation étaient de fournir une éducation supérieure aux étudiants dans ce domaine, ainsi que de construire et de cristalliser une base de données pour la recherche et les études sur les problèmes sociaux et économiques, qui étaient considérées comme des éléments essentiels pour le développement et la planification de la société (Ken Blakemore, Louise Warwick-Booth ,2013).

Les politiques sociales ont un caractère multidisciplinaire, car elles ont un sujet académique qui s'appuie sur les techniques et les méthodes académiques dans de nombreuses autres disciplines (Ken Blakemore, Louise Warwick-Booth ,2013)., telles que la sociologie, l'économie, la science politique, etc. Le tableau suivant illustre un exemple de cela.

Tableau 1: : Interactions entre les spécialités et les politiques sociales

Spécialités	Exemples d'interactions entre les spécialités et les politiques sociales
Finance	Analyser les mécanismes de financement des programmes sociaux
Économie et statistiques	Relier les indicateurs sociaux et économiques aux politiques sociales
Géographie	Prendre en compte la dimension géographique et la répartition spatiale des services fournis
Histoire	Étudier l'évolution des politiques sociales dans le temps et les comparer
Science politique	Étudier l'impact politique des politiques sociales.

Sources : Les auteurs

Les politiques sociales en tant que sujet académique cherchent à trouver les meilleures méthodes pour étudier les questions liées au bien-être humain. Afin de comprendre ce qui est nécessaire pour atteindre cet objectif, cela signifie étudier les processus économiques, sociaux et politiques, ce qui implique de prendre en compte les détails complexes du processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques ou des théories généralisées. Cela peut également nécessiter la capacité d'analyser statistiquement les informations pour évaluer le succès ou l'échec de politiques spécifiques, et d'interpréter les aspirations de la société en enquêtant sur les points de vue des groupes marginalisés ou vulnérables, ainsi que de comprendre le passé et de prévoir l'avenir (Dean ,H, 1999)).

L'intérêt académique s'est également porté sur le rôle de l'État et de ses structures institutionnelles en tant qu'acteur principal des politiques sociales, cherchant à assurer le bien-être de ses citoyens (Alcock ,C ,2008).

L'objectif principal du sujet des politiques sociales est l'évaluation critique des effets de ces politiques sur la vie des individus et de la société, ce qui est essentiel étant donné que les impacts des politiques sociales touchent tous les aspects sociaux et doivent prendre en compte tous les aspects de l'existence humaine. Il s'agit d'un processus autant pratique que théorique, fournissant des analyses rigoureuses qui résistent aux relations clés pour savoir qui obtient quoi dans la société et qui contrôle cela, ainsi que les critères qui peuvent être considérés et ce qui est impossible à obtenir.

2.1.2. Les politiques sociales en tant que domaine d'action gouvernementale.

Le terme "politiques sociales" ne fait pas seulement référence à l'aspect académique, mais il est utilisé pour désigner l'action sociale dans la réalité. Ce terme est utilisé pour décrire les mesures et les actions visant à promouvoir le bien-être.

Selon certaines définitions proposées pour préciser ce que l'on entend par politiques sociales, on trouve la définition qui considère les politiques sociales comme un plan gouvernemental résultant d'efforts visant à étudier les situations, à anticiper l'avenir et à définir des orientations pour éviter les problèmes prévus ou pour contrôler certaines situations en vue d'atteindre le bien-être de la société (Alcock ,C,2008).

Quant à Marshall, il la définit comme une politique gouvernementale comprenant un ensemble de programmes et de systèmes visant à réaliser des prestations sociales, des services pour la sécurité sociale, le logement, et d'autres programmes (Mona Atiya Khazam Khalil,2010). Par conséquent, on peut dire que ... est d'accord avec ..., selon lequel les politiques sociales sont une action gouvernementale réalisée par l'autorité exécutive à travers l'élaboration de programmes et de systèmes traitant de diverses questions sociales. Cependant, il n'a pas précisé les objectifs et les finalités des politiques sociales (Mona Atiya Khazam Khalil,2010).

Quant à l'Organisation économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (ESCWA), elle définit généralement les politiques sociales comme "les mécanismes et les mesures utilisés par les gouvernements en collaboration avec d'autres acteurs pour changer les résultats des activités économiques et sociales liées à la distribution".

Les politiques sociales sont également définies comme une réponse institutionnelle aux problèmes sociaux et économiques, allant de l'insécurité économique aux inégalités et à la pauvreté.

En général, les politiques sociales sont définies comme l'ensemble des lois, règles et réglementations qui régissent les avantages et services fournis par les institutions gouvernementales et privées pour aider les individus et les groupes à répondre à leurs besoins, bien que ces besoins puissent varier et signifier des choses différentes pour différentes personnes. Selon les spécialistes du travail social, le besoin est défini comme l'écart entre les conditions existantes et les critères sociaux et les conditions requises.

2.2. Les politiques sociales : importance, objectifs et contenu

2.2.1. Importance et contenu des politiques sociales

Le domaine des politiques sociales concerne principalement l'étude des effets de politiques spécifiques sur les individus de la société. Étant donné que l'objectif de toute politique est de réaliser un développement social et un niveau de vie décent pour toutes les catégories sociales, la planification des politiques sociales dans tout pays est principalement basée sur la compréhension des besoins et de l'ampleur des problèmes auxquels il est confronté, tels que les demandes sociales fondamentales telles que l'accès aux services de santé, à l'éducation, au logement, à l'emploi, etc., ainsi que d'autres problèmes sociaux tels que la pauvreté, l'inégalité de répartition des ressources, l'exclusion de points de vue différents et l'absence de canaux de partenariat nécessaires pour comprendre l'ampleur de ces besoins.

En général, on peut identifier l'importance des politiques sociales comme suit :

- Les politiques sociales se concentrent principalement sur la réalisation d'une vie décente en répondant aux demandes sociales quotidiennes.
- Elles permettent de diagnostiquer et d'évaluer la situation actuelle, rationalisant ainsi les décisions gouvernementales afin d'éviter les préjugés et l'arbitraire dans l'élaboration de plans, de programmes et de projets, y compris en rationalisant l'utilisation des ressources et des capacités disponibles pour fournir des services à la société et aux citoyens et améliorer leur niveau de vie.
- Les politiques sociales jouent un rôle dans la résolution des problèmes sociaux présents et futurs, orientent le développement social, réalisent la justice sociale et étudient, analysent et organisent les politiques sociales en fonction de leurs priorités, tout en identifiant les alternatives possibles à la lumière des mécanismes prévus.

- Elles rationalisent et organisent l'investissement des ressources humaines, matérielles et organisationnelles disponibles, en liant les objectifs à la réalité, en visant à atteindre la qualité.
- Elles contribuent à la réalisation du principe de l'égalité des chances, de la justice spatiale et de l'équilibre.
- Les politiques sociales contribuent à la promotion de la coopération et de la coordination entre tous les intervenants impliqués dans l'élaboration de plans, de programmes et de projets intégrés visant à développer les services sociaux.
- Les politiques sociales s'orientent vers l'activation des mécanismes d'approche participative en approfondissant la participation des citoyens et de la société civile dans les affaires de la société, que ce soit par le biais de projets de développement, de leur contribution à leur élaboration ou à leur évaluation.

Quant au contenu des politiques sociales, il se compose de leur cadre général, qui comprend les orientations, les principes, les lois-cadres, les mesures et les activités spécifiques qui permettent la mise en œuvre des changements souhaités dans la réalité pour atteindre les objectifs visés par ces politiques sociales.

Les lois, les règlements, la détermination des domaines d'attention, les formes d'intervention, de changement ou de réforme, par exemple dans l'éducation, la santé, l'emploi, ainsi que dans les questions liées aux femmes, à l'enfance, ainsi que la prise en charge et la protection des groupes socialement défavorisés et la distribution équitable et équitable des ressources financières, humaines et autres, sont considérées comme des parties et des éléments essentiels du contenu des politiques sociales. Il convient de souligner que le choix d'un contenu spécifique pour les politiques sociales est régi par différentes considérations et la possibilité de sa réalisation sur le plan politique, en plus des contraintes, des obstacles et des réglementations liées aux questions et aux problèmes sociaux, ainsi que des considérations éthiques et des formulations d'interaction et d'intégration entre les différents éléments constitutifs des politiques sociales elles-mêmes.

2.2.2. Les objectifs des politiques sociales.

Selon Gøsta Esping-Andersen (1990), sociologue et politologue danois, les objectifs des politiques sociales sont de "réduire les inégalités et de garantir une redistribution équitable des ressources afin de promouvoir la sécurité économique et la cohésion sociale" (The Three Worlds of Welfare Capitalism, 1990).

Amartya Sen(1999), économiste et philosophe indien, souligne que les politiques sociales ont pour objectif de "garantir les libertés et les capacités de base nécessaires à chaque individu pour mener une vie pleinement humaine" (Development as Freedom, 1999).

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) indique que les politiques sociales visent à "promouvoir l'inclusion sociale, garantir l'accès équitable aux services sociaux, réduire la pauvreté et l'exclusion, et renforcer la résilience des individus et des communautés" (Society at a Glance, 2019).

Michael Lipsk (1980), sociologue américain, met l'accent sur l'objectif des politiques sociales de "répondre aux besoins des populations vulnérables et marginalisées en fournissant des services et des ressources appropriés" (Street-Level Bureaucracy: Dilemmas of the Individual in Public Services, 1980).

Marshall Ganz (2009), sociologue et militant des droits civiques américain, souligne que les politiques sociales ont pour objectif de "mobiliser le pouvoir des individus et des communautés pour résoudre les problèmes sociaux, promouvoir l'autonomisation et l'engagement civique" (Why David Sometimes Wins: Leadership, Organization, and Strategy in the California Farm Worker Movement, 2009).

Ces différents chercheurs mettent en évidence la diversité des objectifs des politiques sociales, allant de la réduction des inégalités et de la redistribution équitable des ressources à la

promotion des libertés individuelles, de l'inclusion sociale, de l'accès aux services sociaux et de l'autonomisation des individus et des communautés.

3. L'Évolution des Théories Étatiques et l'Émergence de l'État Social

L'histoire de l'État social est étroitement liée à l'évolution des grandes théories étatiques qui ont façonné la perception du rôle de l'État dans la société. Ces théories, formulées par des penseurs éminents à différentes époques, ont influencé la création, la mise en œuvre et l'ampleur des politiques sociales qui ont marqué des périodes clés de l'histoire moderne.

3.1. L'État Providence (1841-1891) : L'Émergence de la Protection Sociale

L'ère de l'État Providence a été caractérisée par une réponse aux profonds bouleversements socio-économiques provoqués par la Révolution industrielle. Les inégalités croissantes, les conditions de travail déplorables et les revendications croissantes des travailleurs ont incité des penseurs comme Friedrich List (1841) à plaider pour l'intervention de l'État dans l'économie. L'objectif était d'atténuer les effets néfastes de l'industrialisation sur la classe ouvrière. List, un économiste allemand, a préconisé une vision de l'État providence qui assurerait un niveau de vie décent, tout en garantissant des réglementations pour protéger les droits des travailleurs.

3.2. L'État Bienfaiteur (1891-1945) : L'Élargissement de la Prise en Charge Sociale

La montée du concept d'État Bienfaiteur a été influencée par les travaux d'Émile Durkheim, un sociologue français renommé. Durkheim (1891) a mis en évidence l'importance de la solidarité sociale pour le fonctionnement harmonieux d'une société. Cette notion a alimenté la conception d'un État qui fournirait directement des services sociaux aux citoyens. Durant cette période, l'État a élargi son rôle en fournissant des services d'éducation, de santé et de logement, visant à améliorer la qualité de vie de la population et à favoriser l'égalité des chances.

3.3. L'État Providence (1945-1973) : Le Sommet de l'Interventionnisme Social

L'époque de l'après-guerre a été caractérisée par une expansion significative des politiques sociales, grâce en grande partie aux idées de John Maynard Keynes (1945), un économiste britannique de renom. Les théories économiques de Keynes ont encouragé l'État à jouer un rôle actif dans la régulation économique et sociale. L'État Providence, à son apogée, a mis en place des systèmes de sécurité sociale complets, offrant une protection contre les risques sociaux majeurs tels que la maladie, le chômage et la retraite. L'accent était mis sur la garantie d'une stabilité sociale et sur la promotion du bien-être général.

Ces phases successives illustrent comment les grandes théories étatiques ont influencé la transformation de l'État social au fil du temps. Chaque théorie a été une réponse aux défis et aux aspirations de son époque, définissant le rôle de l'État en tant que garant du bien-être social. Les idées de List, Durkheim et Keynes ont laissé une empreinte durable sur les politiques sociales et continuent d'alimenter les débats contemporains sur la portée et la nature de l'intervention gouvernementale dans la vie des citoyens.

4. Benchmarking des Modèles Économiques : Maroc, Chine, États-Unis et France

L'analyse comparative des modèles économiques est essentielle pour comprendre l'évolution des politiques sociales au Maroc. Ce benchmarking examine le positionnement du Maroc entre le libéralisme et le socialisme en le comparant aux pays socialistes tels que la Chine et aux pays libéralisés comme les États-Unis et la France. Cette comparaison offre des perspectives clés sur la manière dont le Maroc façonne ses politiques sociales en fonction de son contexte économique et politique.

4.1. Maroc : Équilibre Libéral-Socialiste

Le Maroc adopte une approche équilibrée entre le libéralisme et le socialisme dans ses politiques économiques et sociales. En tant qu'économie émergente, le Maroc a entrepris des réformes libérales pour attirer les investissements étrangers et promouvoir la croissance économique. Cependant, il a également mis en place des mesures sociales pour réduire les inégalités et protéger les couches les plus vulnérables de la société. Le Maroc illustre ainsi la capacité à fusionner des éléments de marché avec des initiatives sociales pour stimuler le développement tout en préservant le bien-être de la population.

4.2. Chine : Socialisme avec Caractéristiques de Marché

La Chine présente un modèle unique de socialisme avec des caractéristiques de marché. Les réformes initiées par Deng Xiaoping ont ouvert l'économie chinoise aux investissements étrangers et aux entreprises privées, tout en maintenant un contrôle politique étroit du Parti communiste chinois. La Chine a connu une croissance économique spectaculaire en combinant une planification centralisée avec des mécanismes de marché. Cependant, la concentration du pouvoir politique peut également limiter les libertés civiles et politiques.

4.3. États-Unis : Libéralisme Économique et Mesures Sociales

Les États-Unis incarnent un modèle de libéralisme économique, avec un marché ouvert et une économie dominée par le secteur privé. Malgré cela, le gouvernement intervient dans l'économie à travers des réglementations et des politiques sociales, notamment la sécurité sociale et les soins de santé. Ce modèle démontre la complexité d'équilibrer les avantages du marché libre avec la nécessité de garantir l'accès aux services de base et de réduire les inégalités.

4.4. France : Économie Mixte entre Libéralisme et Socialisme

La France adopte un modèle d'économie mixte, combinant des éléments de libéralisme et de socialisme. Son secteur privé dynamique coexiste avec des politiques sociales robustes, notamment dans le domaine de la sécurité sociale, de l'éducation et de la protection de l'emploi. Cette approche vise à concilier les avantages du marché libre avec la nécessité de préserver la cohésion sociale et de réduire les disparités.

L'analyse comparative des modèles économiques du Maroc, de la Chine, des États-Unis et de la France offre des insights précieux sur les options stratégiques disponibles pour les politiques sociales. Alors que le Maroc navigue entre libéralisme et socialisme pour stimuler la croissance économique tout en atténuant les inégalités, les expériences de ces pays éclaireront les choix et les adaptations que le Maroc doit envisager pour façonner son avenir politique et social.

5. Évolution des politiques publiques sociales au Maroc :

5.1. Les politiques sociales au Maroc entre 1956 et 1993.

5.1.1. Les politiques sociales en attente de la croissance économique (1956-1982).

Les politiques sociales au Maroc entre 1956 et 1993 ont été fortement influencées par les attentes de croissance économique. Durant cette période, l'hypothèse générale était que le progrès social dépendait simplement du progrès économique. Cependant, il est évident que le déficit social important observé pendant cette période, marqué par des explosions sociales majeures en 1965 "Mouvement du 23 Mars" et juin 1981, ne peut être attribué uniquement aux erreurs des planificateurs publics qui ont misé exclusivement sur les priorités économiques. Cela est également dû à la nature de la politique économique suivie, qui a conduit le pays à une « croissance sans développement réel ». Une ironie frappante est que même pendant les périodes de taux de croissance élevés (5,7 % en moyenne entre 1967 et 1971, et 4,6 % entre 1975 et 1981), le progrès dans les indicateurs sociaux n'a pas été reflété, en raison de la

répartition inégale des ressources, des investissements insuffisants dans des secteurs clés tels que l'éducation et la santé, ainsi que de la corruption généralisée, de la mauvaise gouvernance et de la faible participation des citoyens. De plus, la fragilité de l'économie nationale liée au secteur agricole, affecté par les fluctuations climatiques, limite les possibilités de progrès global. Malgré les efforts déployés pour améliorer l'accès aux services sociaux, il persiste une importante disparité dans l'accès à l'éducation, aux soins de santé et à l'infrastructure, en raison des fluctuations, de l'instabilité des approches et de la domination de la logique quantitative. L'État a également cherché à réformer et à étendre les systèmes de protection sociale, mais les politiques sociales attendent toujours d'atteindre un équilibre financier élevé.

5.1.2. Les politiques sociales en attente d'équilibre financier (1983-1993) :

Si les politiques sociales ont été affectées par une croissance faible, une instabilité insoutenable, une répartition injuste et une tension dans la relation économique avec la société, elles ont également été impactées par un programme d'ajustement structurel difficile à contrôler, visant à atteindre les équilibres fondamentaux du budget public.

Ce programme repose sur l'hypothèse que la croissance découle de mesures économiques d'austérité. Cependant, il a eu un impact négatif sur les dépenses publiques, en particulier dans le domaine des dépenses sociales. Ce programme d'ajustement a été mis en place dans le contexte de la crise de la fin des années 70, aggravée par des conditions internationales défavorables. Son objectif était d'atteindre des équilibres macroéconomiques, de réduire la dette extérieure et de libéraliser les forces du marché, avec le soutien du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Malheureusement, ce programme a entraîné des effets néfastes tels qu'une réduction des allocations consacrées aux besoins sociaux, une augmentation du chômage, une baisse des revenus salariaux et une détérioration du niveau de vie pour certaines catégories urbaines. Par exemple, les dépenses dans le domaine de l'éducation ont diminué pendant la période d'ajustement, passant de 5-6,5 % du PIB entre 1975 et 1982 à moins de 5 % du PIB en 1989. De même, les dépenses sociales, y compris la santé, sont restées stables, représentant moins de 1 % du PIB malgré le doublement de la population marocaine depuis l'indépendance jusqu'au début des années 80.

Cette période a également été marquée par une augmentation du taux de chômage, passant de 9,8 % en 1981 à 19,3 % en 1991. Les effets négatifs des politiques d'ajustement sur le plan économique remettent en question l'efficacité réelle de ces programmes et le lien entre croissance et développement humain. En fin de compte, bien que le programme d'ajustement ait amélioré certains indicateurs économiques, il n'a pas véritablement contribué au développement économique durable du pays et a eu des conséquences désastreuses sur le plan social, exacerbant les problèmes sociaux, économiques et régionaux. Les dépenses publiques, en particulier les dépenses d'investissement, ont été réduites de manière significative, passant de 14 % en 1982 à seulement 5 % en 1985. Les subventions ont également été réduites, représentant une part de plus en plus faible des dépenses courantes, tandis que les dépenses de fonctionnement et de la dette ont augmenté, ce qui signifie que la suppression des subventions a supporté la majeure partie de l'ajustement budgétaire pendant cette période.

5.2. Les politiques sociales entre 1993 et 2005.

5.2.1. Les politiques sociales en attente d'ouverture politique (1993-2005).

Pendant cette période, notre pays a connu une ouverture politique significative, marquée par des modifications constitutionnelles entre 1992 et 1996. Cette ouverture a été renforcée par la formation d'un gouvernement de rotation consensuel en 1998. Cependant, l'arrivée au pouvoir du roi Mohammed VI a entraîné l'émergence de défis en matière de développement politique et social. La problématique soulevée est celle du développement inégal entre les domaines

politique et social, ce qui crée une contradiction entre l'ouverture politique et un progrès social ambigu.

Cette contradiction est renforcée par plusieurs éléments objectifs, tels que le regain de contrôle de l'État sur la politique économique après une période d'évaluation, ainsi que le climat de consensus entre les acteurs politiques, l'État et les acteurs sociaux (notamment les célèbres accords sociaux de 1996). Malgré cela, les politiques sociales mises en place ont dû faire face à une augmentation croissante des déficits et des disparités au sein de la population.

Cette période a été marquée par la multiplication et l'essor de programmes et de politiques sociales, ainsi que par des évolutions significatives dans le discours sur les politiques sociales et une volonté politique de s'occuper des questions sociales. On a observé une approche institutionnelle du travail social, impliquant de nombreux acteurs et l'émergence de la société civile en tant que nouvel acteur social.

De nombreux programmes et politiques sociales ont été lancés pour répondre aux besoins du pays. Par exemple, en 1993, une stratégie de développement social a été annoncée. Cette stratégie était connue sous le nom de Programme National de Développement Humain (PNDH) avec un objectif clair de réduire la pauvreté en milieu rural. Elle comprenait des volets économiques, axés sur le développement humain et l'aide sociale aux personnes démunies. En collaboration avec la Banque mondiale, le Programme Prioritaire pour les Priorités Sociales (BAJ1) a été mis en œuvre en 1996, couvrant des régions parmi les plus pauvres du pays. Ce programme comprenait des projets liés à l'irrigation, à la santé et à la relance nationale.

D'autres programmes nationaux ont également été lancés, tels que le Programme d'Approvisionnement en Eau Potable (2005), le Programme de Construction de Routes Rurales en 2002 et le Programme d'Électrification Rurale Intégrale (1995), visant respectivement à fournir de l'eau potable, à réduire l'isolement rural et à assurer l'électricité dans les régions désertiques.

Le royaume s'est également engagé à atteindre les objectifs de développement durable de la Déclaration du Millénaire et a annoncé la mise en œuvre des recommandations du Sommet de Copenhague sur le Développement Social. Ces engagements ont été formulés à travers des programmes mettant l'accent sur les priorités sociales.

Il convient de noter qu'au cours de cette période, le discours public sur les politiques sociales a évolué. La lutte contre la pauvreté, autrefois un sujet « tabou », est devenue une priorité nationale, avec une reconnaissance accrue de ce problème et une collaboration avec les institutions internationales. La volonté politique de s'intéresser aux politiques sociales s'est renforcée, en particulier avec l'arrivée d'un gouvernement composé principalement de partis qui ont exercé pendant longtemps un discours d'opposition reflétant largement les aspirations et les attentes des élites et des groupes touchés par les conditions économiques difficiles.

Le financement alloué aux secteurs sociaux a également augmenté, passant de 37% du budget en 1993 à plus de 47% en 2002, avant de diminuer à 35% en 2009. Les autorités cherchent à renforcer l'impact des secteurs du développement social et à promouvoir l'intervention publique.

Il y a eu une densification institutionnelle dans le domaine social, avec la création de l'Agence de développement social en 1991 et de trois agences de développement économique et social pour les régions nord, sud et est. De plus, la Direction de l'économie sociale a été créée en 2002 pour revitaliser le secteur coopératif. Le royaume a également établi des institutions souveraines, telles que le Fonds Hassan II pour le développement économique et la Fondation Mohammed V pour la solidarité, qui soutiennent des projets de développement économique et social et luttent contre la pauvreté et la marginalisation sociale.

L'émergence de la société civile en tant que nouvel acteur social est également une caractéristique de cette période. La société civile a cherché à créer de nouvelles formes institutionnelles pour promouvoir des activités bénéfiques, gérées par les communautés locales

et centrales, dans des domaines tels que l'environnement, le logement, la formation, l'emploi et le développement culturel. Le secteur associatif a connu une croissance significative, en particulier dans les domaines culturels, sociaux et économiques, avec un accent sur le développement autonome et la responsabilité des bénéficiaires.

Malgré les efforts déployés, il reste des problèmes persistants. L'écart entre les politiques sociales mises en place et les effets réels reste important. Les autorités ont donc annoncé publiquement l'Initiative nationale pour le développement humain, reconnaissant ainsi l'ampleur du problème social et cherchant à trouver des solutions plus efficaces.

5.2.2. Les politiques sociales entre l'initiative nationale pour le développement humain et les stratégies sectorielles concernées (2005-2018).

Ce qui a caractérisé cette étape est l'annonce du Roi Mohammed VI de l'initiative nationale pour le développement humain le 18 mai 2005. Il a appelé à ne pas considérer l'intégration comme un fardeau pour la croissance, mais comme une condition essentielle du processus de développement et un puissant moteur de celui-ci. Nous sommes donc en présence d'une rupture claire avec une vision qui a longtemps constitué le fondement de l'action et qui ne considère pas les dépenses consacrées à la relance sociale comme un investissement pouvant stimuler la croissance économique et le développement durable.

Cette rupture pourrait permettre de créer un cercle vertueux où la croissance économique favorise le développement humain et où le développement humain favorise à son tour la croissance économique. Il ne s'agit pas seulement d'une rupture au niveau de la toile de fond théorique de l'économie/social, mais aussi d'une volonté de reconstruire l'approche et la gouvernance des politiques sociales.

L'initiative nationale constitue une tentative de dépasser les politiques publiques de lutte contre la pauvreté et les différentes politiques sociales qui ont souffert d'un manque de coordination entre elles, d'une intégration limitée dans le temps et l'espace, d'une multiplicité d'acteurs, d'une dispersion des ressources, d'un écart entre les objectifs et les résultats, et d'un manque de synergies et d'une participation insuffisante de la population.

Le dépassement des politiques sociales au Maroc dans la lutte contre la pauvreté se caractérise par trois dimensions. Tout d'abord, il y a une rupture déclarée avec une volonté politique affirmée au plus haut niveau de l'État, reconnaissant les situations sociales injustes comme inacceptables. Ensuite, cette rupture se concentre sur le ciblage et une meilleure intégration des interventions dans le temps et l'espace. Enfin, il y a une rupture dans les modes de financement, avec l'adoption d'un financement spécifique dédié à cet objectif, indépendamment des ressources allouées aux secteurs sociaux dans le budget de l'État (10 milliards de dirhams sur 5 ans).

L'initiative nationale pour le développement humain a constitué un tournant en termes de réarrangement des priorités, en plaçant non seulement la question sociale au centre de l'agenda officiel du Maroc, mais aussi en dépassant une vision techniciste des problèmes sociaux qui les rendait subordonnés à la résolution des problèmes de croissance économique, sans réfléchir à une politique volontariste et interventionniste basée sur une solidarité.

Si cette initiative se présente comme une rupture non seulement au niveau de la philosophie du travail social, mais aussi dans sa gestion, il est légitime de se demander dans quelle mesure elle a été efficace pour faire face aux inégalités sociales. Cette question se pose fortement face à la persistance du phénomène de régression, du moins selon les indicateurs de développement humain utilisés au niveau mondial.

Etant donné que le moment ne semble pas propice pour effectuer une évaluation globale de l'initiative, il existe de nombreuses conclusions ou du moins des hypothèses temporaires pouvant être formulées concernant l'échec de la mise en œuvre de cette initiative. L'une des raisons les plus importantes est liée au poids bureaucratique qui a accompagné cette dernière,

ainsi qu'au rôle attribué à l'administration centrale dans la supervision de ses programmes et aux problèmes posés par la philosophie et l'application de l'approche participative, en lien avec la relation établie entre la société civile et les autorités locales, ainsi qu'avec la manière dont l'initiative a été orchestrée, en particulier au niveau central.

Ce blocage est peut-être la raison pour laquelle la Banque mondiale a indiqué dans son rapport sur la pauvreté au Maroc, publié à la fin de l'année 2002, que l'initiative nationale pour le développement humain n'a pas eu d'impact sur la réduction du niveau de pauvreté.

Le lancement de la deuxième phase de l'initiative en 2011-2015 par le Roi Mohammed VI, a constitué un puissant élan, qui s'est manifesté par une augmentation du budget, atteignant près de 17 milliards de dirhams, ainsi que par l'élargissement de la base de ciblage pour inclure 270 communes rurales et 235 quartiers urbains, en plus d'un cinquième programme de développement territorial doté d'un budget total de 5 milliards de dirhams. Ce programme vise à atteindre un million de bénéficiaires résidant dans 33 000 douars, appartenant à 22 provinces isolées ou montagneuses, notamment en ce qui concerne les infrastructures et les services de base.

Pour consolider les acquis des deux premières phases, le Roi Mohammed VI a présidé le lancement de la troisième phase de l'initiative nationale pour le développement humain (9 janvier 2023), qui se distingue par une nouvelle approche nécessitant un investissement estimé à 18 milliards de dirhams. Cette troisième phase de l'initiative nationale pour le développement humain vise à recentrer les programmes sur la promotion du capital humain, la prise en charge des générations montantes et le soutien des catégories vulnérables, en adoptant une méthodologie basée sur une gouvernance créative et innovante visant à réaliser davantage d'harmonie et d'efficacité.

Cette phase s'est caractérisée par l'adoption par le gouvernement marocain d'approches, de décisions et de mesures dans plusieurs domaines, ainsi que par la poursuite de la mise en œuvre de programmes et de politiques touchant divers secteurs, en particulier l'éducation, la santé, l'emploi et le logement.

Dans le domaine du logement, les mêmes mesures ont été maintenues, consistant en la construction d'unités de logement économiques et sociaux au profit des familles à faible revenu, ce qui a permis de réduire le déficit de logement de 1,200,000 unités en 2002 à 560,000 unités en 2014.

Dans le domaine de la santé, les prix de près de 800 types de médicaments ont été réduits, ce qui a contribué à renforcer l'industrie pharmaceutique au niveau local de manière à répondre aux besoins nationaux en médicaments. Plusieurs ateliers prioritaires ont été lancés pour étendre la couverture médicale obligatoire AMO et le régime d'aide médicale RAMED, permettant ainsi la généralisation du régime d'aide médicale. Le plan national pour la prise en charge des urgences médicales a été mis en place pour améliorer les soins avant et après l'entrée à l'hôpital, en plus de l'adoption du système d'assurance obligatoire et de base pour les maladies des étudiants. Le ministère de la Santé a travaillé à travers le plan 2012-2016 pour accélérer la réalisation des objectifs de développement dans le domaine des services de santé pour les citoyens, afin de réduire le nombre de décès de nouveau-nés de 19 à 12 décès pour mille naissances vivantes.

Dans le domaine de l'éducation, un programme d'urgence 2009/2012 a été élaboré pour une école démocratique, moderne et développée. Cependant, il a été confronté à plusieurs lacunes qui ont conduit à son échec. Le Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique a lancé, selon une approche participative, la vision stratégique pour la réforme de l'école marocaine (2030/2015), visant à construire une nouvelle école qui soit équitable et offre des chances égales, une école de qualité pour tous. Cette vision stratégique a abouti à un projet de loi-cadre n° 17.51 concernant le système d'éducation, de formation et de recherche scientifique. En lien avec le domaine de l'éducation, l'enseignement traditionnel a été

réorganisé selon la politique générale de préparation du champ religieux, basée sur le passage d'une situation réglementée par les coutumes à une situation réglementée par les lois. En outre, la stratégie nationale de formation professionnelle 2015/2021 a été lancée.

En ce qui concerne l'emploi, un nombre important de diplômés de l'enseignement supérieur ont été intégrés dans la fonction publique, notamment entre 2005 et 2008. Plusieurs programmes ont été lancés, tels que "MOKAWALATI" et des programmes de qualification et d'intégration professionnelle. Pour la première fois, une indemnisation a été accordée aux travailleurs indépendants pour une période pouvant atteindre six mois à compter de la date de perte d'emploi, en plus de la couverture médicale et des allocations familiales pendant la même période.

En ce qui concerne les droits et la situation des femmes, le plan gouvernemental IKRAM 2021/2016 a été approuvé comme cadre pour réaliser l'égalité dans les politiques publiques et les programmes de développement. Le gouvernement a également alloué une aide financière directe aux femmes veuves en situation précaire et aux mères nourricières de leurs enfants orphelins.

En ce qui concerne la petite enfance, la politique publique intégrée de protection de l'enfance au Maroc a été adoptée en 2015. En ce qui concerne les personnes en situation de handicap, plusieurs programmes structurés ont été lancés pour apporter une évolution qualitative dans l'approche de la question du handicap dans notre pays.

En conclusion, le Maroc a déployé d'énormes efforts dans le domaine des politiques sociales. Malgré l'amélioration notable de plusieurs indicateurs sociaux, les résultats obtenus restent insuffisants et de nombreuses catégories de la société sont encore confrontées à la pauvreté et à la précarité. Cela nécessite une évaluation réelle des politiques sociales adoptées, afin de développer des stratégies et des politiques sociales efficaces, et de lier la responsabilité à la reddition de comptes afin de maximiser l'utilisation des ressources financières et humaines dans ce domaine.

6. Conclusion :

En conclusion, l'engagement du Maroc dans l'amélioration de ses politiques sociales est indéniable, témoignant d'une volonté manifeste de créer un environnement plus équitable et inclusif pour ses citoyens. Bien que des progrès notables aient été réalisés dans certains indicateurs sociaux, il est crucial de reconnaître que des défis subsistent, laissant encore des segments de la société confrontés à la pauvreté et à la vulnérabilité. Cette situation souligne l'impératif d'une évaluation en profondeur des politiques sociales en place, afin d'élaborer des approches plus efficaces et efficientes pour répondre aux besoins variés de la population.

L'instauration d'une évaluation rigoureuse devrait jouer un rôle central dans l'orientation des politiques sociales. Cette démarche permettra d'identifier les lacunes et de cibler les domaines nécessitant des améliorations prioritaires. Un accent particulier doit être mis sur l'élaboration de stratégies à long terme qui visent à réduire durablement la pauvreté, à promouvoir l'inclusion sociale et à améliorer l'accès universel aux services fondamentaux tels que l'éducation et la santé. De même, il est impératif de renforcer la protection sociale pour les groupes les plus vulnérables, garantissant ainsi une sécurité minimale pour tous.

Un autre pilier crucial pour le succès des politiques sociales réside dans l'adoption de mécanismes de suivi et d'évaluation rigoureux. Ces outils permettront de mesurer l'efficacité des initiatives mises en œuvre, d'ajuster les approches en fonction des résultats obtenus et d'allouer judicieusement les ressources disponibles. Parallèlement, une coordination étroite entre les différentes parties prenantes est essentielle. Une collaboration efficace entre les institutions gouvernementales, la société civile et les partenaires internationaux maximisera

l'impact des ressources engagées et favorisera des synergies fructueuses pour atteindre les objectifs fixés.

En somme, l'avenir des politiques sociales au Maroc repose sur l'intégration de ces divers éléments. Une évaluation systématique, l'élaboration de stratégies durables, une surveillance rigoureuse et une coordination optimale sont les piliers d'un système de politiques sociales plus efficace, équitable et durable. En adoptant une approche holistique et en s'adaptant en fonction des enseignements tirés, le Maroc peut promouvoir une société plus inclusive, réduire les disparités sociales et offrir à tous les citoyens des opportunités égales pour une vie meilleure.

Références

- (1). "Le Maroc Possible: Contribution au débat public pour une ambition commune." Rapport du Cinquantenaire, (2006). Éditions Marocaines, Casablanca. 141.
- (2). Achemrah, Y. (2021). L'échec des politiques sociales au Maroc. *Revue Internationale du Chercheur*, 2(3), Art. no 3. <https://www.revuechercheur.com/index.php/home/article/view/250>
- (3). Alcock, C., & Others. (2008). *Introducing Social Policy*. Pearson Education Limited.3.
- (4). Béland, D. (2010). *What is Social Policy?* Polity Press., 9.
- (5). Belferij, A., & Ayad, M. (2005). Rapport thématique sur 'La pauvreté et les facteurs socio-économiques', préparé et publié dans le cadre de la commémoration du Cinquantenaire de l'indépendance du Royaume du Maroc, 7.
- (6). Benamour, N. (2019, 29 juillet). Maroc : Acquis Et Défis De Deux Décennies De Politiques Sociales. *Forbes France*. <https://www.forbes.fr/politique/maroc-acquis-et-defis-de-deux-decennies-de-politiques-sociales/>
- (7). Besançon, E., & Chochoy, N. (2015). Les marqueurs d'innovation sociale: une approche Institutionnaliste. *Revue internationale de l'économie sociale*, 336, 80–93.
- (8). Blakemore, K., & Warwick-Booth, L. (2013). *Social Policy: An Introduction*. Open University Press, 4.
- (9). Boussetta, M. (n.d.). Les implications budgétaires de la politique d'ajustement structurel au Maroc, Bilan décennal du PAS. Colloque organisé par l'Association des Économistes Marocains, 6.
- (10). Catusse, M. (2011). Le 'social': une affaire d'Etat dans le Maroc de Mohammed VI. *Confluences Méditerranée*, 78(3), 63. doi:10.3917/come.078.0063
- (11). Chapin, R. (2014). *Social Policy for Effective Practice - A Strengths Approach*. Routledge, 2.
- (12). Dean, H. (1999). BEGGING QUESTIONS Street-level economic activity and social policy failure. *Polity*.
- (13). El Awafi, N. E., Harzani, A., & Bensaeed, M. (2005). La croissance économique et le développement humain. Rapport thématique publié dans le cadre du cinquantenaire de l'indépendance du Royaume du Maroc, 7.
- (14). Elrherari, C. (2019). Les politiques sociales au Maroc face aux impératifs du développement humain. Cas de l'Agence de Développement social.
- (15). Guerraoui, D. (2005). Cinquante ans de politiques sociales au Maroc. *Enseignement pour l'avenir*, 189.
- (16). Hamouda, A. (1989). Les politiques démographiques dans le monde arabe. *Revue d'études*, 16(1), 202.
- (17). Harzani, A. (1999). "La pauvreté au Maroc: des introductions indispensables." *Revue Nawafid*, numéro 3, 65. Macher, J. & Richman, B. D. (2008). *Transaction Cost*

- Economics: An Assessment of Empirical Research in the Social Sciences. Business and Politics, 10(1).
- (18). Khazam Khalil, M. A. (2010). La mondialisation et la politique sociale. Bureau universitaire de recherche ,23
 - (19). MacNeil, I. R. (1980). The New Social Contract, An Inquiry Into Modern Contractual Relations. New Haven, CT, Yale University Press.
 - (20). Morrisson, C. (1993). Ajustement et développement au Maroc. Vues économiques, N°4, 91.
 - (21). Muller, P. & Surel, Y. (1998). L'analyse des politiques publiques. Paris, Éditions Montchrestien.
 - (22). Muller, P. (2008). Les politiques publiques. Paris, Presses universitaires de France.
 - (23). Nadia, C. (n.d.). Les inégalités sociales et les moyens de leur réduction au Maroc. Vol. 5.
 - (24). Ouard, A. (2011). Etat et recomposition de la société civile au Maroc. Communication présentée lors du colloque: Espaces publics au Maghreb, France.
 - (25). Quynh Lien, D. (2005). La responsabilité sociale de l'entreprise, pourquoi et comment ça se parle ? Communication et organisation, (26), 26-43.
 - (26). Tarek, H. (2007). La bureaucratie et la réforme : premières observations. Revue Fikr wa Naqd, numéro 89, 13.